

L'ÉDITO



CHÂTENAY : UNE VILLE POUR LES ENFANTS ?

Chère Châtenaisienne, cher Châtenaisien,

Alors que la natalité nationale est en tension, notre ville connaît au contraire une dynamique à contre-courant, avec plus de 400 naissances en 2025. Et s'il faut dire ce qui ne va pas, il convient également de dire ce qui fonctionne bien : c'est une bonne chose pour la commune.

Les cérémonies des arbres des naissances, organisées depuis 2020 par la municipalité et que nous trouvons très réussies, témoignent de l'intérêt d'une politique municipale donnant toute sa place à nos enfants et à nos familles.

C'est justement parce que nous pensons qu'il faut être extrêmement ambitieux en la matière que nous nous engageons pour remettre en cause les pratiques de la majorité municipale qui compliquent le quotidien des familles.

Parce que, malheureusement, être parent dans notre ville n'est pas vraiment un long fleuve tranquille : insuffisance flagrante et octroi très largement opaque des places en crèche, calibrage catastrophique des capacités d'accueil des établissements scolaires et des centres de loisirs, adaptation très insuffisante des équipements face au changement climatique ou encore modification unilatérale, en plein mois de juillet, de la carte scolaire... Il reste encore beaucoup à faire pour que, au-delà des discours, Châtenay-Malabry devienne réellement une ville amie des enfants et de leurs familles !

C'est pour cela que nous continuerons à porter nos propositions, basées sur davantage de transparence, sur une meilleure écoute et sur une réelle prise en compte des besoins. Vous pouvez compter sur nous !

Brice GAILLARD

Président du groupe des élu.e.s du CCC

Bernard RAGON

Président du CCC

N°2 - Octobre 2026



DANS L'ACTU

CANICULE DANS LES ÉCOLES : AUCUNE LEÇON TIRÉE DU PASSÉ



Face à un été 2025 très chaud, la mairie avait, dans la précipitation, livré quelques ventilateurs et rafraîchisseurs d'air dans ses établissements scolaires. Des enseignements allaient donc être tirés... Les vagues de chaleur de 2026 ont démontré que non. Si la mairie se vante d'avoir adapté les activités des petits et fourni plus d'eau (encore heureux !), aucun chantier d'envergure n'est envisagé pour rafraîchir les locaux.

Pire encore, elle assure que les établissements les plus récents restent frais : cela n'est pas vrai et indécent. À Voltaire, des relevés indiquaient des températures au-delà de 35°. À Jaurès, une cour est sur le toit : une hérésie. Fin juin, le groupe d'opposition proposait au maire par courrier de bien vouloir bénéficier du Plan Urgence Canicule d'EDF, qui permet à chaque municipalité de demander des fonds pour rafraîchir ses écoles et crèches. Ce courrier est resté sans réponse.

Gouverner, c'est prévoir, et la municipalité doit à tout prix anticiper les futurs étés en végétalisant davantage les cours d'école, en installant *a minima* des brasseurs d'air dans les salles et en renforçant l'isolation thermique des bâtiments. Nous restons à sa disposition pour avancer sur ces sujets majeurs pour nos enfants.

Lucie Bacon

Conseillère municipale

Par le collectif citoyen châtenaisien



UNE RENTRÉE MOUVEMENTÉE

Jeudi 2 juillet, 19h30. À deux jours des vacances scolaires, les écoles sont pourtant au centre des préoccupations en ce soir de conseil municipal. La raison ? Le maire a annoncé aux RPE début mai une modification de la carte scolaire, qui n'a pas pu être débattue en conseil puisque la séance prévue en juin a été annulée et qu'aucune réunion publique n'a été organisée. Le manque de places dans certaines écoles, au premier rang desquelles Voltaire, pourtant ouverte il y a seulement deux ans, a conduit Carl Segaud à notifier aux parents des élèves concernés, tardivement, que leurs enfants seraient scolarisés dans une école différente à la rentrée. À cela s'ajoute la suppression du centre de loisirs de Voltaire. Au total, les 22 classes de l'école du quartier La Vallée sont donc déjà remplies, avec très peu, voire pas, de marge de manœuvre.

«Vous n'avez pas su anticiper l'explosion démographique du quartier, et ce alors qu'il y a encore des logements non habités», ont souligné les élus d'opposition du CCC. Réponse du maire : «La Vallée a été conçue en 2017. Depuis, la crise sanitaire a provoqué une forte hausse de la population.» En réalité, celle-ci est en augmentation depuis au moins 15 ans. «Nous étions obligés de jouer sur la carte scolaire», ajoute Georges Siffredi, président du département. Ou d'anticiper, mais il est clairement trop tard. Et la majorité d'assurer que les familles concernées se retrouvent à moins de 500 m de leur nouvelle école. Là encore, une affirmation erronée puisque certaines sont plus loin, jusqu'à 1,2 km.

Ce conseil estival, où la chaleur moite a rappelé à tous que les canicules ne faisaient que commencer, a été aussi l'occasion pour la majorité d'annoncer une «évolution» – comprendre augmentation – des tarifs municipaux (cantine, garderie, école des sports...) de jusqu'à 13,75 % pour certaines tranches. Une hausse justifiée, selon Carl Segaud, par 10 ans de tarifs inchangés. Mais d'autres solutions, comme un ajustement fiscal, auraient permis de mieux répartir cette charge financière. Le maire s'est empressé de comparer ces tarifs à ceux des communes voisines, dont Sceaux. Mais début 2024, cette dernière ne comptait que 27% de logements sociaux, contre 44% à Châtenay-Malabry. Autant dire que les deux villes sont loin d'être comparables.

Une chose est sûre : la nouvelle n'a pas fait que des heureux. Parmi la trentaine de citoyens présents, plusieurs ont demandé à s'exprimer. «Je suis désolé, mais je n'ai pas le droit de vous donner la parole», a déploré Carl Segaud. Pourtant, si : le maire a le droit de donner la parole aux spectateurs. Il n'y a probablement vu aucun intérêt. Espérons que cette hausse des tarifs se traduise réellement par de meilleurs services et qu'elle s'accompagne d'investissements plus que nécessaires dans les centres de loisirs et les infrastructures.

CC

N°2 - Octobre 2026

Par le collectif citoyen châtenaisien





PRÉSERVER LE STADE JEAN-LONGUET



Lors du Conseil de territoire d'avril, Carl Segaud a annoncé sans consultation la création d'un complexe sportif. Faute de réponse à un courrier adressé en juin, les inquiétudes grandissent quant à la disparition du stade Jean-Longuet actuel sans information sur la suite.

Espace de convivialité et de pratique sportive gratuite essentiel, seul espace vert du secteur, il est aussi utilisé par l'école Jules-Verne, le collège Masaryk et par plusieurs associations. Une pétition citoyenne (cf QR code) pour le préserver a recueilli plus de 800 signatures.

Vu les infrastructures sportives manquantes à Châtenay, nous suivrons avec attention ce projet.



Signez la pétition :



QUEL AVENIR POUR LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE VINCENT FAYOT ?



Fermée en 2025, la résidence universitaire Vincent-Fayot comptait 605 chambres. Son site de 36 862 m², remarquable par ses grands arbres et son plan d'eau, constitue un véritable îlot de verdure au cœur de Châtenay, à proximité du T10. Une petite partie de la parcelle sera transformée en espace vert par le Département. Sur le reste du terrain, le maire prévoit 265 logements et deux niveaux de parking. Après la suppression de centaines de logements étudiants, ce projet interroge sur l'avenir du logement des jeunes et sur la capacité de nos équipements, notamment scolaires, déjà insuffisants. L'inspectrice régionale des Sites a par ailleurs émis des réserves sur sa faisabilité.

VOLTAIRE DANS LA TOURMENTE



La modification de la carte scolaire et la répercussion sur les centres de loisirs ont suscité de fortes inquiétudes. Face au manque de communication, des citoyens ont organisé une marche des familles, finalement annulée pour cause de canicule. La FCPE a lancé une enquête sur la suppression du centre de loisirs Voltaire. Celle-ci a recueilli 170 réponses de parents, dont 94% affirment qu'ils seront en difficulté le mercredi. Malgré les alertes, silence radio du côté de la mairie. Seul un échange en visio de dernière minute a été organisé, en l'absence du maire et de son adjoint à la vie scolaire. Cette gestion du dossier interroge sur la place accordée au dialogue.

«COUP DE CHAUD À LAVALLÉE»

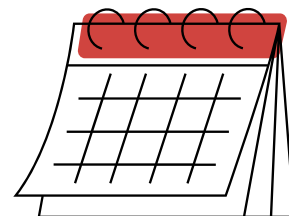


Dès 2019-2020, une étude publiée par l'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est soulignait le risque de «stress thermique» et d'îlots de chaleur dans les plans du nouvel éco-quartier. Bingo : l'été 2026 a été le théâtre de fortes vagues de chaleur, durant lesquelles les rues bétonnées et peu ombragées de LaVallée sont devenues étouffantes. Les bâtiments, école et collège compris, soit-disant construits en matériaux à bonne performance thermique, se sont dans de nombreux cas transformés en fours. À l'échelle de la ville, les plans d'abattage d'arbres font craindre le pire pour les étés à venir.

CENSURE SUR FACEBOOK



Nombreux sont les Châtenaisien.ne.s à être abonnés à des groupes Facebook sur la ville. Sur l'un d'eux néanmoins, des commentaires et publications entières sont régulièrement effacés. Ce groupe est à la fois administré par un proche de longue date de notre ancien maire et modéré par un élu de la majorité. Des personnes ont même été bloquées sans enfreindre aucune règle. Par ailleurs, des commentaires ont été effacés des comptes officiels de la Ville. Face à cette censure, des citoyens ont créé le groupe "Toute l'actu de Châtenay-Malabry", sur lequel la liberté d'expression est garantie.



Monique Servanin, Bernard Ragon et Sylvie Boxberger lors de la labellisation d'arbres remarquables à l'Arboretum (19/09/2026)



Brice Gaillard et Lucie Bacon lors de la fête de l'IDSU (12/09/2026)



Hélène Gallet, Lucie Bacon, Fantin Pomeau et Brice Gaillard aux Virades de l'espoir (27/09/2026)



Jayden Wanjiru, Brice Gaillard, Lucie Bacon et Bernard Ragon au Tournoi des Nations organisé par CadSud92 (05/07/2026)

LES PERMANENCES DES ÉLUS DU CCC A LA MAIRIE SUR RDV

- Les lundis : 9h - 12h et 17h - 19h
- Les mardis : 17h - 19h
- Les mercredis : 9h - 12h et 14h - 17h
- Les jeudis : 14h - 19h
- Les vendredis : 9h - 12h et 14h - 17h

CONTACTS



collectifcitoyenchatenaisien@gmail.com



@collectifcitoyenchatenaisien



Collectif Citoyen Chate naisien



collectifcitoyenchatenay.org

N°2 - Octobre 2026

CET AUTOMNE

- **Du 6 au 17 oct.** : Semaine de la santé mentale (événements divers)
- **14 octobre** : Conseil de territoire
- **15 octobre** : Conseil municipal
- **17 octobre** : 40 ans de l'espace famille Lamartine
- **Mi-décembre** : Marché de Noël, parc du souvenir français

SOUTENEZ NOUS :



Par le collectif citoyen châte naisien